Angoulême (16) 3 majeurs, ont tiré des mortiers d'artifice dans le foyer d'un lycée. Une surveillante a été blessée .

26/11/2025 à 13h01



> *Angoulême (16) – Kamron, Farès et Yanis (majeurs) tirent des mortiers d'artifice dans le foyer d'un lycée. Surveillante BLESSÉE AU PIED.*
> *Kamron affirme avoir voulu dénoncer l'insécurité.*
>
> *Peines*
> *K. et Y. : 6 mois avec sursis*
> *F. : stage de citoyenneté*
>
> *Peine encourue : 7 ans… pic.twitter.com/EFizswS13i*
>
> *— Dura lex, sed lex (@duralexsl) November 26, 2025*
>
> *Kevin a bon dos.https://t.co/B4liaJF3Vt pic.twitter.com/RAPm5vhNpc*
>
> *— Pierre Sautarel (@FrDesouche) November 26, 2025*

Trois ados de 18 ans ont été condamnés par le tribunal. En mai dernier, ils avaient tiré des mortiers dans le lycée

Marguerite-de-Valois et filmé la scène.

La Charente libre

A relire :

- *Angoulême (16) : des enseignants du collège Pierre-Bodet exercent leur droit de retrait après la dégradation du logement de la principale*